

**MODIFICATION N° 9 DATÉE DU 29 SEPTEMBRE 2026
DU PROSPECTUS SIMPLIFIÉ DATÉ DU 29 SEPTEMBRE 2025,
EN SA VERSION MODIFIÉE PAR LA MODIFICATION N° 1 DATÉE DU 5 NOVEMBRE 2025,
LA MODIFICATION N° 2 DATÉE DU 8 DÉCEMBRE 2025,
LA MODIFICATION N° 3 DATÉE DU 16 JANVIER 2026,
LA MODIFICATION N° 4 DATÉE DU 19 FÉVRIER 2026,
LA MODIFICATION N° 5 DATÉE DU 22 MAI 2026,
LA MODIFICATION N° 6 DATÉE DU 31 JUILLET 2026,
LA MODIFICATION N° 7 DATÉE DU 17 AOÛT 2026, ET LA MODIFICATION N° 8 DATÉE DU
25 SEPTEMBRE 2026**

(LE « PROSPECTUS »)

à l'égard des Fonds suivants :

Fonds

Séries

Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie
Bluewater

A, AR, D, F, F5, F8, FB, FB5, G, I, O, O5, PW, PWR,
PWFB, PWFB5, PWT5, PWT8, PWX, PWX8, T5, T8

Fonds de valeur équilibré canadien Mackenzie
(anciennement Fonds canadien équilibré Mackenzie
Cundill)

A, AR, D, F, F5, F8, FB, FB5, G, I, O, O5, PW, PWR,
PWFB, PWFB5, PWT5, PWT8, PWX, PWX8, T5, T8

Fonds de revenu Mackenzie

A, AR, D, F, F8, FB, G, O, PW, PWR, PWFB, PWT8, PWX,
PWX8, T8

Fonds d'actions des marchés émergents hors Chine
Mackenzie GQE

A, AR, D, F, FB, O, PW, PWR, PWFB, PWX

Fonds international de dividendes Mackenzie

A, AR, D, F, F5, F8, FB, FB5, O, PW, PWFB, PWFB5,
PWR, PWT5, PWT8, PWX, PWX8, T5, T8

Fonds européen Mackenzie Ivy

A, D, F, F5, F8, FB, FB5, O, PW, PWFB, PWFB5, PWT5,
PWT8, PWX, T5, T8

Fonds mondial de dividendes à rendement amélioré Plus
Mackenzie

A, F, FB, O, PW, PWFB, PWX

Portefeuille revenu prudent Symétrie

A, AR, D, F, F5, F8, FB, FB5, FR, G, O, O5, PW, PWR,
PWFB, PWFB5, PWT5, PWT8, PWX, PWX8, T5, T8

(individuellement, un « **Fonds** » et collectivement, les « **Fonds** »)

Le prospectus est modifié aux fins suivantes :

1. pour refléter les changements apportés aux stratégies de placement du Fonds équilibré de croissance canadien Mackenzie Bluewater et du Fonds de valeur équilibré canadien Mackenzie; et

2. pour confirmer les changements apportés dans l'aperçu du fonds aux niveaux de risque du Fonds de revenu Mackenzie, du Fonds d'actions des marchés émergents hors Chine Mackenzie GQE, du Fonds européen Mackenzie Ivy, du Fonds international de dividendes Mackenzie, du Fonds mondial de dividendes à rendement amélioré Plus Mackenzie et du Portefeuille revenu prudent Symétrie.

Par conséquent, le prospectus est modifié comme suit :

Changements aux stratégies de placement

Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Bluewater

1. À la page 127, à la sous-rubrique « **Stratégies de placement** », le passage relatif aux placements du Fonds dans des titres étrangers est remplacé par ce qui suit :

En général, le Fonds n'investira pas plus de 49 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Fonds de valeur équilibré canadien Mackenzie (anciennement Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill)

2. À la page 175, à la sous-rubrique « **Stratégies de placement** », le passage relatif aux placements du Fonds dans des titres étrangers est remplacé par ce qui suit :

En général, le Fonds n'investira pas plus de 49 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Droits accordés par la loi aux acquéreurs

La législation sur les valeurs mobilières de certaines provinces ou de certains territoires confère aux porteurs de titres un droit de résolution à l'égard d'un contrat de souscription de titres d'OPC, qui peut être exercé dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou un droit d'annulation de leur souscription, qui peut être exercé dans les 48 heures suivant la réception de la confirmation de l'ordre de souscription.

La législation sur les valeurs mobilières de certaines provinces ou de certains territoires permet également aux porteurs de titres de demander l'annulation d'un contrat de souscription de titres d'OPC et un remboursement ou des dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse sur l'OPC. Ces droits doivent généralement être exercés dans des délais déterminés.

Pour en savoir plus, les porteurs de titres doivent se reporter à la législation sur les valeurs mobilières de leur province ou de leur territoire ou consulter leur conseiller juridique.



ATTESTATION DES FONDS ET DU GESTIONNAIRE ET PROMOTEUR DES FONDS

La présente modification n° 9 en date du 29 septembre 2026, le prospectus simplifié en date du 29 septembre 2025, en sa forme modifiée par la modification n° 1 du 5 novembre 2025, la modification n° 2 du 8 décembre 2025, la modification n° 3 du 16 janvier 2026, la modification n° 4 du 19 février 2026, la modification n° 5 du 22 mai 2026, la modification n° 6 du 31 juillet 2026, la modification n° 7 du 17 août 2026 et la modification n° 8 du 25 septembre 2026, et les documents incorporés par renvoi au prospectus simplifié, en sa version modifiée, exposent de façon complète, véridique et claire tous les faits importants concernant les titres offerts aux termes du prospectus simplifié, en sa version modifiée, conformément à la législation sur les valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

Fait le 29 septembre 2026.

Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Bluewater
Fonds de valeur équilibré canadien Mackenzie (*anciennement Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill*)
Fonds de revenu Mackenzie
Fonds d'actions des marchés émergents hors Chine Mackenzie GQE
Fonds international de dividendes Mackenzie
Fonds européen Mackenzie Ivy
Fonds mondial de dividendes à rendement amélioré Plus Mackenzie
Portefeuille revenu prudent Symétrie

(collectivement, les « **Fonds** »)

CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE (EN SA QUALITÉ DE FIDUCIAIRE, DE GESTIONNAIRE ET DE PROMOTEUR DES FONDS)

« **Luke Gould** »

Luke Gould
Président du conseil,
président et chef de la direction
Corporation Financière Mackenzie

« **Keith Potter** »

Keith Potter
Vice-président exécutif et
chef des services financiers
Corporation Financière Mackenzie

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE

« **Nancy McCuaig** »

Nancy McCuaig
Administratrice
Corporation Financière Mackenzie

« **Naomi Andjelic Bartlett** »

Naomi Andjelic Bartlett
Administratrice
Corporation Financière Mackenzie